

Annexes

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **34 (1963)**

Heft 10

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nous apporte, par ses réussites comme par ses difficultés, une raison majeure de travailler à l'amélioration de la profession, au développement de l'enseignement qu'elle distribue.

Soucieux de protéger la jeune profession de l'aide familiale, les organismes d'aide familiale se sont rencontrés à plusieurs reprises dans le cadre de l'Association internationale (congrès à Zeist, Hollande, et récemment à Paris). Ouvrant le congrès de Paris, M. Laroque, président de la Caisse nationale de sécurité sociale, a déclaré : « Par son action, par son rôle éducatif, par les aspects psychologiques de sa mission, l'aide familiale est et deviendra chaque jour un rouage essentiel de la mise en œuvre d'une politique familiale digne de ce nom, mieux encore, elle contribuera à la construction à travers la famille, d'un ordre social plus riche et plus humain. »

J. BAUERMEISTER

ANNEXES

Les gros lots de la Seva

Lors du tirage de la 148^e émission de la Seva qui a eu lieu le 5 septembre, près de 42 000 lots valant plus d'un demi-million ont été tirés au sort. L'encaissement auprès de la Seva peut être maintenant considéré comme terminé.

Le gros lot de 100 000 fr. est resté caché derrière le secret de banque. Par contre, les douze billets gagnant chacun 10 000 fr. ont été présentés directement à la Seva. À mentionner d'abord huit gagnants du canton de Berne, la plupart dans le milieu ouvrier, et aussi comme par enchantement une ménagère de la ville de Berne et un employé de chemins de fer retraité domicilié dans le Seeland. Le canton de Soleure a été représenté parmi les gagnants de 10 000 fr. par un fabricant et un ouvrier d'usine, tandis qu'un restaurateur du canton de Saint-Gall et un ouvrier d'une grande exploitation agricole du canton de Vaud encaissaient les deux derniers lots de 10 000 fr. Les autres lots plus ou moins grands ont été répartis dans tout le pays pour la grande joie de chacun.

Le prochain tirage aura lieu le 31 octobre à Herzogenbuchsee. Le prestigieux plan de tirage offre 45 042 lots d'une valeur globale de 510 000 fr., avec lots principaux de 100 000 fr., 30 000 fr., 2 × 20 000 fr., 3 × 10 000 fr., etc., un plan prometteur que chaque acheteur apprécie l...